

**PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE 68510 WALTENHEIM - SEANCE DU 12 avril 2018**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SCHOTT, Maire

**Membres présents (13) :** Mmes ALBIENTZ Joëlle, HERBY Chantal, KUNTZ Valérie, LE MAÎTRE Kathia, MARTIN Barbara, RIEGERT Christine.

MM. BRUCKERT Daniel, DUBOULOZ Fabrice, HERZOG Thierry, SCHERRER Serge, SCHOTT Jean-Louis  
SCHUFFENECKER Aloyse, VIDALE Laurent.

**Absents excusés (2) :** M. PICQUET Guy. Mme DRAPEAU Sylvie.

**Ont donné procuration :** Mme DRAPEAU Sylvie, qui a donné procuration à Mme ALBIENTZ Joëlle.

Secrétaire de séance : M. Nicolas NUNNINGER.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12.3.2018
2. Approbation du rapport annuel 2017 et du compte administratif 2017 du Syndicat du Gaz du Rhin.
3. Contrat de maintenance protection foudre.
4. Contrat à durée déterminée : recrutement temporaire d'un agent non-titulaire pour remplacement.
5. Approbation du Compte administratif 2017 (Budget principal).
6. Approbation du Compte de Gestion 2017 (Budget principal).
7. Affectation du résultat d'exploitation 2017 (Budget principal)
8. Taux d'imposition 2018 – Examen et vote.
9. Demande de subventions 2018 – Examen et vote.
10. Budget primitif – Budget principal.
11. Divers

Information sur le projet de modification des horaires du RPI de Waltenheim/Geispitzen

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12.03.2018.**

Le Procès-verbal de la réunion précitée, transmis à tous les Conseillers Municipaux pour lecture est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.



## 2. Approbation du rapport annuel 2017 et du compte administratif 2017 du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2017 et le compte administratif 2017 du Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin. Il résume les principaux points forts de l'année 2017 pour le Syndicat : élection du Président, des vice-présidents et des membres du Bureau Syndical, reversement aux communes de la redevance d'investissement, travaux environnement au titre de l'article 8 financés par Enedis ...

Monsieur le Maire résume également le compte administratif du syndicat :

- 9 903 120 € de recettes de fonctionnement
- 7 058 753 € de dépenses de fonctionnement.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport d'activité 2017 et le compte administratif du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

## 3. Contrat de maintenance protection foudre.

Monsieur le Maire informe que pour des raisons de sécurité il y a lieu de procéder au contrôle périodique annuel de l'installation de protection foudre de l'église paroissiale (qui est un bâtiment communal).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**CHARGE** Monsieur le Maire d'établir différents devis pour la mise en place du contrôle périodique de l'installation de protection foudre de l'église paroissiale.

## 4. Contrat à durée déterminée : recrutement temporaire d'un agent non-titulaire pour remplacement.

Monsieur le Maire informe que les deux agents titulaires du service administratif sont momentanément absents.

Il propose le recrutement temporaire d'un agent à hauteur de 5h/hebdomadairement pour pallier ces absences et permettre la bonne continuité du service public jusqu'au retour des agents titulaires et pour une durée maximale de 6 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

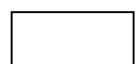
**APPROUVE** le recrutement temporaire d'un agent non titulaire à raison de 5 heures hebdomadairement pour une durée maximale de 6 mois,

**CHARGE** M. le Maire de la signature du contrat et de tout document afférent.

## 5. Approbation du Compte administratif 2017 (Budget principal).

Les conseillers sont invités à examiner le compte administratif de l'exercice 2017 dont :

- les dépenses de fonctionnement se montent à **381 149,34 €** et les recettes de fonctionnement et à **531 841.18 €**, soit un excédent de fonctionnement de **150 691,84 €**
- les dépenses d'investissements se montent à **29 303,16 €** et les recettes d'investissement à **37 227,83 €**, soit un excédent d'investissement de **7 924,67 €**



**Excédent global de clôture de 158 616,49 €**

Monsieur le Maire se retire de la séance et ne participe pas à la délibération.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :**

**DONNE ACTE** à Madame Valérie KUNTZ, 1<sup>ère</sup> adjointe, pour la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2017, dégageant un excédent global de clôture de **158 616,49 € (150 691,82 € en fonctionnement et 7 924,67 € en investissement)**

**VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**SIGNE** le compte administratif de l'exercice 2017 séance tenante.

**6. Approbation du Compte de Gestion 2017 (Budget principal).**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**STATUANT**

Sur l'ensemble des opérations effectuées du 01.01.2017 au 31.12.2017,

Sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, sur la comptabilité des valeurs inactives.

**DECLARE à l'unanimité :**

Que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Maire rejoint à nouveau la séance.

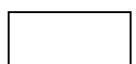
**7. Affectation du résultat d'exploitation 2017 (Budget principal).**

La proposition d'affectation du résultat 2017 a été discutée en commission budget du lundi 9 avril.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

CONSTATANT que le compte administratif de l'exercice 2017 fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 150 691.84 €, un excédent d'investissement de 7 924.67€



**DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 133 395.91 €

Affectation en réserve (1068) : 17 295.93 €

Excédent d'investissement reporté (001) : 7 924.67 €

## 8. Taux d'imposition 2018 – Examen et vote.

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des grands impôts locaux. Il rappelle à ce sujet les taux plafonds communaux 2018 à ne pas dépasser, soit

Taxe d'habitation : 57.84 %

Foncier bâti : 49.52 %

Foncier non bâti : 156.20 %

CFE (Cot. foncière des entreprises) 48.93 %

Et pour information les taux moyens communaux 2015 au niveau départemental

Taxe d'habitation : 22.35 %

Foncier bâti : 16.35 %

Foncier non bâti : 65.89 %

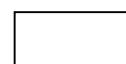
Taxe professionnelle

Le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de fixer les taux 2018 comme suit (taux inchangé par rapport à 2017) :

	<b>Base imposition</b>	<b>Taux de 2018</b>	<b>Produits</b>
<b>Taxe d'habitation</b>	581 500	<b>20.57 %</b>	119 615
<b>Taxe Foncière (bâti)</b>	444 800	<b>11,65 %</b>	51 819
<b>Taxe Foncière (non bâti)</b>	12 900	<b>68.98 %</b>	8 898
<b>CFE</b>	Ne sera plus versée à la commune mais à SLA		
		<b>TOTAL</b>	<b>180 332 €</b>

**Pour information : L'article 78 de la loi 2009-1673 de finances pour 2010 a instauré le dispositif d'un « Fonds de Garantie Individuelle de Ressources » (FNGIR) afin de garantir les ressources de chaque collectivité après réforme.**

**C'est à ce titre que la commune devra reverser au FNGIR une partie du produit des 4 taxes au FNGIR, soit 36 238 €**



## 9. Demande de subventions 2018 – Examen et vote.

Les subventions ont été discutées en commission budget du lundi 9 avril.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE, à l'unanimité**, d'attribuer les subventions suivantes pour l'exercice 2018.

160 €	Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.
200 €	Association Aide aux Personnes Âgées « APA ».
320 €	GAS Groupement d'Action Sociale.
43 495.08 €	Foyers-club, fonctionnement « Les Lutins » à WALTENHEIM.
200 €	Mémorial Maginot Haute Alsace Casemate Uffheim
610 €	Musique Concordia Geispitzen.
1500 €	Coopérative scolaire Ecole Waltenheim.
200 €	Delta Revie.
500 €	Divers sur DCM.

Les crédits nécessaires seront votés sous article 6574 du BP 2018.

Il est précisé qu'aucune subvention ne sera attribuée sans demande préalable.

## 10. Budget primitif – Budget principal.

La proposition de budget principal 2018 a été discutée en commission budget prévue lundi 9 avril.

Après étude du budget primitif et sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'arrêter le projet du budget primitif 2018 équilibré **en section de fonctionnement à la somme de 498 045.91 € et en section d'investissement à la somme de 26 971.60 €.**

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2018 :

### **Opération 11 Mairie :**

<input type="checkbox"/>	Achat à l'association foncière du terrain pour le verger + parcelle rue du Ried	2 €	article 2111
--------------------------	---	-----	--------------

### **Opération 13 école :**

<input type="checkbox"/>	Stores	1 300 €	article 21312
--------------------------	--------	---------	---------------

### **Opération 14 périscolaire :**

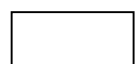
<input type="checkbox"/>	Stores	1 500 €	article 2184
--------------------------	--------	---------	--------------

## 11. Divers

Monsieur le Maire informe que le conseil d'école du RPI de Waltenheim et Geipitzen, qui s'est tenu le 22 février 2018, a demandé la modification des horaires de classe comme suit :

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

Matin : 8h10 – 11h40 Après-midi : 13h40 – 16h10



Ceci afin de permettre d'organiser les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) plus efficacement.

Toutefois, la question du coût du transport reste à être éclaircie. Aussi, Monsieur le Maire a adressé à Mme Nathalie BURGET, inspectrice de l'Education Nationale pour lui poser la question et connaître l'incidence éventuelle sur le coût du transport, comme l'a fait Monsieur le Maire de Geipitzen. Ceci afin que le Conseil Municipal puisse délibérer ensuite en toute connaissance de cause.

Rappel : « Haut-Rhin propre » samedi 14 avril à 9h30.

Monsieur le Maire s'est rendu au périscolaire. Il a constaté que les abords de la mare pédagogique ont été débroussaillés par les enfants et les animatrices. De nombreuses initiatives positives émergent : réalisation d'un potager avec les bambous arrachés, projet de réalisation d'une boîte à insecte par les enfants, mise en place d'un poulailler ... Monsieur le Maire tient à féliciter et encourager l'équipe d'encadrement pour son dynamisme.

Monsieur le Maire informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le lundi 7 mai.

La séance est levée à 22 h.

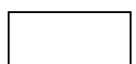
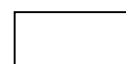


Tableau des signatures  
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de Waltenheim  
Séance du 12 avril 2018

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12.3.2018
2. Approbation du rapport annuel 2017 et du compte administratif 2017 du Syndicat du Gaz du Rhin.
3. Contrat de maintenance protection foudre.
4. Modification des horaires du RPI de Waltenheim/Geispitzen.
5. Approbation du Compte administratif 2017 (Budget principal).
6. Approbation du Compte de Gestion 2017 (Budget principal).
7. Affectation du résultat d'exploitation 2017 (Budget principal)
8. Taux d'imposition 2018 – Examen et vote.
9. Demande de subventions 2018 – Examen et vote.
10. Budget primitif – Budget principal.
11. Divers

<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
SCHOTT Jean Louis	Maire		
KUNTZ Valérie	1 <sup>er</sup> Adjoint		
BRUCKERT Daniel	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
RIEGERT Christine	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
SCHERRER Serge	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
ALBIENTZ Joëlle	Conseillère Municipale		
DUBOULOZ- MONNET Fabrice	Conseiller Municipal		
HERBY Chantal	Conseillère Municipale		



HERZOG-HESS Thierry	Conseiller Municipal		
DRAPEAU Sylvie	Conseillère Municipale	Absente excusée	A donné procuration à Mme Joëlle ALBIENTZ
MARTIN Barbara	Conseillère Municipale		
SCHUFFENECKER Aloyse	Conseiller Municipal		
PICQUET GUY	Conseiller Municipal	Absent excusé	
VIDALE Laurent Patrick	Conseiller Municipal		
LE MAÎTRE Kathia	Conseillère Municipale		

